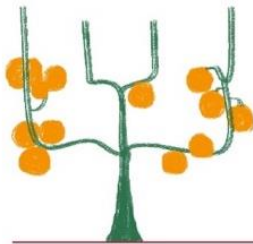


## L'art de l'espalier

tailles de formation et de fructification



Patrimoine  
Culturel  
Immatériel  
en France

connaître, pratiquer, transmettre



Emblème du collectif L'art de l'espalier

L'art de l'espalier©Dominique Stillace

### L'art de l'espalier – Tailles de formation et de fructification est inclus au Patrimoine Culturel Immatériel en France.

La nouvelle est parvenue cet été au collectif de l'art de l'espalier<sup>1</sup>, par une lettre de Monsieur Jean-François Hébert, directeur général des patrimoines et de l'architecture au ministère de la Culture.

Cette inclusion, reconnaissance de la conduite des arbres fruitiers, est due à un travail initié en 2019 par les Amis du Potager du Roi de Versailles et les Murs à Pêches de Montreuil qui, avec les autres membres du collectif, ont collecté, fédéré, inventorié, documenté et œuvré pour la sauvegarde de ces savoirs et savoir-faire.

Cette reconnaissance entraîne, pour les communautés, groupes et individus qui ont participé à la rédaction de la fiche et reconnaissent les pratiques culturelles incluses à l'Inventaire comme faisant partie de leur patrimoine, l'attribution de l'emblème "Patrimoine Culturel Immatériel en France".

L'étape ultime de cette démarche est l'inscription à l'UNESCO de l'art de l'espalier comme Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité.

**L'art de l'espalier**, au sens large, est l'art de cultiver des arbres fruitiers dans un jardin, palissés le long de ses murs (espaliers stricto sensu) et dans le jardin lui-même, en formes plates (contre-espaliers) ou en volume. Il est l'expression de savoirs et savoir-faire développés au cours des siècles par l'accumulation d'innombrables innovations produites par les jardiniers et dont la clé de voûte est les savoirs et savoir-faire des tailles spécifiques de formation et de fructification. Ces tailles visent à produire des fruits de haute qualité gustative et facilement accessibles. Elles permettent d'obtenir des arbres qui occupent peu d'espace au sol, qui ont un potentiel de production importante et régulière, une grande longévité et qui ont des formes souvent esthétiques.

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les savoirs et savoir-faire de l'art de l'espalier ont été la pratique de référence de toute l'arboriculture fruitière, utilisés par les professionnels et les amateurs. Depuis lors, l'arboriculture fruitière industrielle a adopté des approches beaucoup moins exigeantes en main-d'œuvre. L'art de l'espalier est alors entré en transition vers de nouveaux usages et pratiquants. Aujourd'hui, il contribue à réintroduire l'arbre fruitier dans la ville où il apporte des contributions positives à l'environnement, à la biodiversité et au bien-être individuel et collectif. Le défi est d'assurer la transmission et le développement continu de ses savoirs et savoir-faire ancestraux.

<sup>1</sup> Ce collectif ouvert comprend un socle de 120 personnes physiques et morales qui représentent plus de 8 000 personnes.

**Collectif**  
pour l'inscription de  
l'art de l'espalier au  
patrimoine culturel immatériel de l'Unesco



Contacts

Catherine Chagnon ([catherine.chagnon@me.com](mailto:catherine.chagnon@me.com)) ou Michel Schlosser ([schlosserm@outlook.com](mailto:schlosserm@outlook.com))

Le collectif a créé un site internet dédié : [L'Art de l'espalier](#)



**Pour plus d'information sur la communauté qui porte ce projet et sur le patrimoine des savoirs et savoir-faire**, on pourra se reporter au contenu de la fiche d'inscription qui résulte du travail de la communauté depuis 2019. Pour en faciliter la lecture la fiche a été organisée en 15 extraits qui ont l'avantage de présenter chacun un thème spécifique et d'être brefs. Pour consulter ces extraits :

<https://artdelespalier.org/wp-content/uploads/2023/08/Les-15-extraits-de-la-fiche-.pdf>

La fiche d'inventaire est enregistrée sous le numéro : 2023\_67717\_INV\_PCI\_FRANCE\_00525. Elle a été publiée en ligne sur le site internet de l'Inventaire national du PCI dans la rubrique « Les savoirs et savoir-faire » :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Le-Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-Patrimoine-culturel-immateriel>

### **Photo et logo**

L'auteur de la photo, libre de droits, est Dominique Stillace, le créateur de la Pommeraie idéale. Pour obtenir la photo en haute définition et le logo s'adresser à Catherine Chagnon ([catherine.chagnon@me.com](mailto:catherine.chagnon@me.com)) ou Michel Schlosser ([schlosserm@outlook.com](mailto:schlosserm@outlook.com))

**Collectif**  
**pour l'inscription de**  
**l'art de l'espalier au**  
**patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**



Contacts

Catherine Chagnon ([catherine.chagnon@me.com](mailto:catherine.chagnon@me.com)) ou Michel Schlosser ([schlosserm@outlook.com](mailto:schlosserm@outlook.com))